



Institut National
de l'Économie
Circulaire

JUIN 2018

Institut National de
l'Économie Circulaire
Rapport d'activités 2017

2017 RAPPORT D'ACTIVITÉS



SOMMAIRE

ÉDITO	4
NOTRE ANNÉE 2017	6
L'INSTITUT NATIONAL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	8
L'Institut	9
Gouvernance	12
THINK TANK	14
Les commissions et ateliers de travail	15
Plaidoyer institutionnel	17
Groupes de Travail extérieurs	19
Les publications	20
RÉSEAU ET COMMUNICATION	24
Réseau des plateformes de l'économie circulaire	25
L'Institut en France	25
L'Institut à l'international	32
Nouveau site	33
MISE EN ŒUVRE ET EXPÉRIMENTATIONS	36
Métropole du Grand Paris	37
Programme National de Synergies Inter-entreprises	38
PERSPECTIVES 2018	40
L'INEC en France	41
Communication	41
Europe et Monde	42

ÉDITO



Chers membres de l'Institut,

Un bilan annuel est toujours un moment entre deux. Entre ce qui a été accompli et ce que nous voulons porter.

Grâce à votre confiance, membres fondateurs ou nouveaux partenaires, nous avons pu affronter des difficultés d'organisation et d'équilibre économique tout en portant plus haut, plus fort, et plus loin l'impérieuse nécessité d'une évolution de notre modèle vers l'économie circulaire.

Avec l'ensemble de l'équipe et la mobilisation de chacun avec ses différences, ses envies et ses atouts, vous apportez une spécificité à l'Institut national de l'économie circulaire pour bâtir chaque jour un corpus de référence, pour nouer des alliances et partenariats. Brique après brique, nous bâtissons la pensée de l'économie circulaire à la française en s'attachant à respecter l'adage qui vaut que « tout ce que tu fais sans moi, tu le fais contre moi ». Associer, mobiliser, mettre en avant toutes les parties prenantes, explorer toutes les dimensions sociales, sociétales, économiques, environnementales de notre société, voilà le sens de notre action. C'est aussi ça l'économie circulaire à la française, emmener l'ensemble de la société, s'assurer que personne ne reste sur le bord du chemin.

Au niveau national, la mobilisation de l'Institut fut en tout premier lieu en tant que « Grand Témoin » de la Feuille de Route de l'Économie Circulaire pour rappeler les enjeux de consommation et gaspillage des ressources, mettre en avant les opportunités et rappeler l'absolue nécessité d'ouvrir toutes les possibilités d'agir avec tous les moyens disponibles. Nous avons été acteurs dans chaque groupe de travail, où nous avons pu apporter des travaux anciens ou proposer d'autres plus récents, nous appuyant sur une base de travail qui fait référence en France.

Cette Feuille de Route de l'Économie Circulaire est satisfaisante, même si l'on peut regretter qu'un ministre ne soit pas encore pleinement mobilisé sur l'économie circulaire afin de conduire au jour le jour cette stratégie de transformation. Parmi les cinquante mesures proposées par le gouvernement, certaines vont permettre à la France de faire un bond en avant, et nous nous en félicitons.

Mobilisés également aux Etats Généraux de l'Alimentation, plus particulièrement sur l'atelier Bioéconomie et économie circulaire, pour y porter le lien et les opportunités pour les modèles agro-alimentaires de se reconnecter dans une logique de boucles avec la nature.

C'est la conclusion du programme PNSI (Programme National de Synergie Inter-entreprises) qui permet d'ouvrir une concrétisation dans les territoires, et le lancement des groupes de travail Systèmes Agricoles et Alimentaires (SAA) et Indicateurs, avec EpE, pour mieux évaluer les bénéfices de l'économie circulaire.... C'est aussi la continuité des commissions Europe et Juridique notamment. Nous maintenons cette dynamique en 2018 avec le lancement des groupes de travail sur le BTP en lien avec « Plan Bâtiment Durable », sur le numérique autour de la blockchain, et une réflexion en collaboration avec Demeter sur la logistique et son apport dans une économie circulaire.

Avec le partenariat de la Métropole du Grand Paris, nous pouvons travailler dans le temps à l'accompagnement

d'une politique locale, volontariste pour « bâtir un modèle de résilience et d'opportunités » comme le dit son président Patrick Ollier. Et nous constatons que de plus en plus de territoires en font une stratégie de développement. C'est une très grande satisfaction.

Grâce à notre dimension nationale reconnue, nous avons intégré la plateforme des parties prenantes de l'économie circulaire au niveau européen, auprès du CESE (Conseil Economique et Social Européen). Représentant français, nous y apportons cette approche propre, intégrative, de faire évoluer tous les leviers de ce qui fait société pour orienter le développement autour de la recherche de productivité des ressources.

Au moment où l'Europe avance sur ses directives économie circulaire, sur des sujets plus spécifiques comme la très forte diminution voire la fin du plastique dans nombre d'usages, au moment où l'on craint une remontée du cours des matières premières, les fermetures de frontières commerciales, nous savons que l'on doit peut-être fêter nos cinq années et les réussites récentes, mais surtout accélérer dans la mobilisation continentale et planétaire où nous avons un rôle à jouer.

Je tiens à remercier tout particulièrement l'ensemble de l'équipe qui grandit d'année en année : Adrian Deboutière, Emmanuelle Moesch, Christophe Debien, Hugo Maurer, Stéphane Murignieux, Marline Weber, Carlota Vicente et Alice Jardillier. Grâce à eux, le bilan est plus riche encore que cet édito (vous le trouverez dans les pages suivantes) et avec eux nous savons que nous pouvons viser à aller plus vite, plus haut, plus loin.

Enfin, n'oubliez pas que le plus important dans l'économie circulaire, c'est la « machine à café » : faire que ceux qui ne devaient pas se rencontrer se rencontrent et progressent ensemble sur des innovations et des partages pour aller plus loin encore dans la recherche d'efficacité des ressources, dans le respect de la matière que nous donne la nature.

Vous souhaitant bonne lecture et surtout réussite dans vos actions d'économie circulaire, l'Institut national de l'économie circulaire est à vos côtés, ne manquant pas d'ambition ni de volonté, nous saurons trouver les moyens pour accélérer la transition vers l'économie circulaire.

François-Michel Lambert

Président de l'Institut National de
l'Économie Circulaire



NOTRE ANNÉE 2017

Publications d'études, ateliers, conférences ou encore tables rondes, ces jours-là ont marqué notre année 2017.

**28 FÉVRIER
2017**

Lancement du Groupe de
Travail Systèmes Agricoles
et Agroalimentaires

**17 MARS
2017**

Lancement du
Groupe de Travail
Indicateurs, avec EpE



**13 MARS
2017**

Assemblée Générale
2017 de l'Institut

**18 MAI
2017**

Réunion du Réseau des
plateformes de l'économie
circulaire



**10 MARS
2017**

L'Institut intégré
dans la plateforme
européenne parties
prenantes (CESE
Européen)

**14-15 MARS
2017**

2èmes Rencontre Inter-
praticiens du Programme
National de Synergies
Inter-entreprises

**18 AVRIL
2017**

Signature de la Convention
pluriannuelle avec la
Métropole du Grand Paris

**29 MAI
2017**

Publication du
Guide commande
publique

**8 JUIN
2017**

Présentation du Plan
de programmation des
ressources



**27-28 JUIN
2017**

Assises de l'économie
circulaire (ADEME)



**5 OCTOBRE
2017**

Colloque Grand
Paris Circulaire

**27 OCTOBRE
2017**

Le numérique, levier de
l'économie circulaire

1er Rendez-vous de
l'économie circulaire

**NOVEMBRE
2017**

Participation aux travaux
de la Feuille de Route de
l'Economie Circulaire



**20 DÉCEMBRE
2017**

Conférence finale du
Programme National
de Synergies Inter-
entreprises

**SEPTEMBRE
2017**

Participation aux Etats
Généraux de l'Alimentation

**20-24 NOVEMBRE
2017**

Territoire insulaires –
interventions à Mayotte et
à la Réunion

**19 OCTOBRE
2017**

Ouverture des Rencontres
Internationales RSO au Maroc



**13-14 DÉCEMBRE
2017**

Institut partenaire du
World Efficiency Forum

L'INSTITUT NATIONAL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'Institut

L'Institut national de l'économie circulaire est un centre de réflexion multi-acteurs constitué d'entreprises et fédérations d'entreprises, de collectivités et institutions, d'associations, de centres de recherches et d'universités.

Notre mission est de fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés pour promouvoir l'économie circulaire et en accélérer la mise en œuvre.

NOS MEMBRES

Présents sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer

Associations

2ACR	GRANDDE
Alliance Ville Emploi	IRT M2P
AMAT Matériauthèque	Jeune Chambre Economique Française (JCEF)
Association Corse mobilités solidaires	Lyon Bio Ressources
Association du Pays Bruche Mossig Piémont	Observatoire des Achats Responsables (ObsAR)
CIRIDD	Organisation pour le Respect de l'Environnement dans l'Entreprise (OREE)
Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube (CEIA)	OrgaNeo
Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE)	
GIHP	

Collectivités

Agence d'Ecologie Urbaine (Direction Espaces Verts et Environnement) - Ville de Paris	Métropole du Grand Paris
Communauté d'Agglomération Seine-Eure	Région Auvergne/Rhône-Alpes
Conseil Régional d'Aquitaine	Région Bretagne
Mairie de Sceaux	SMICVAL du Libournais Haute-Gironde
	Valorizon

Entreprises

3W Associates	(BRGM)
Agence Conseil Environnement (ACE)	Caisse des Dépôts et Consignations
AGROMousquetaires	CARECO France
Aliapur	Caux Seine Développement
ALTEO Gardanne	CEREMA
ARMOR	CERIB
BIKE ECO	Circul'R
Bureau de Recherches Géologiques et Minières	Covestro

DISLAUB	Orange
Ecologic	Organic Vallée
EcoWise	OXBRIDGE/CEPOVETT
EQOSPHERE	PAPREC
FIRMUS	PHENIX
GIE HAROPA Ports de Paris Seine Normandie	Premium Paris
GINGKO 21	Renault
Grand Port Maritime Marseille (GPMM)	Sara Hernandez
GrDF	SARIA
Groupe ATF	SARL Consultants Europe Environnement
Groupe EDF	SCIC G5T
Groupe La Poste	Séemaphore
GRTgaz	Semardel
IFP Energies Nouvelles	Serge Ferrari
INEX Circular	Solvay
Insidens	SPHERE(S) - BIOTOP
ITALPOLLINA	SPIE Batignolles
JONCTION Etudes Conseil	Suez Groupe
KASSIO	Tarkett
Lemon Tri	Tributerre
Micronutris	Valdelia
MOBIVIA Groupe	Valorie
Nacarat	Veolia
NEORAMA	Vicat
NOVAMONT	Vitis Valorem
Nove Via	Werner & Mertz France
Ophtamyx	

Etablissements de formation

Ecole des Métiers de l'Environnement (EME)	IPAG Business School
Ecole des Ponts Business School	

Fédérations d'entreprises

A3M (Alliance des Minerais, Minéraux et Métaux)	CCI Versailles Yvelines
AFAÏA	CD2E
Alliance Carton Nature	Club Bio-plastiques
Association Parc de Napollon	Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB)
C2DS (Comité pour le Développement Durable en Santé)	Conseil National de l'Emballage
CCI France	Conseil National des Professions de l'Automobile
CCI Métropolitaine Bretagne Ouest	COOP DE France

COPACEL	SFIB (Syndicat de l'industrie des technologies de l'information)
Éa éco-entreprises	SFIC (Syndicat Français de l'Industrie Cimentière)
ECO TLC	SHAMENGO
ELIPSO	SIFCO (Syndicat des Industries Françaises des Coproduits animaux)
Fédération Envie	SNEFID (Syndicat National des Entrepreneurs de la Filière Déchet)
Fédération Nationale du Bois (FNB)	UNICEM (Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction)
FEDEREC	UNIFA (Union des industries de la fertilisation)
FNADE	UNDV (Union Nationale des Distilleries Vinicoles)
FNBM (Fédération nationale du négoce du bois et des constructions de matériaux)	VNF (Voies Navigables de France)
GIFAM	
PI Solutions	
Pôle des Eco-Industries	
REVIPAC	

Nouveaux adhérents 2018

AFNUM (Alliance Française des Industries du Numérique)	Données brutes
AFPAC (Association Française pour la Pompe à Chaleur)	EPI - Mix urbain - Groupe Testa
Anne Asselin - Sayari	Equilibre des énergies
Auchan Retail France	FGWRS (Firmus Grey Water Recycling System)
CCI Marne	Groupe MEAC
CEMEX	HP
CTLTP (Centre technique et de promotion des laitiers sidérurgiques))	Lafarge Holcim
Circouleur	Port Atlantique La Rochelle
COBATY	Séché environnement
Coénove	SEFIOR
CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)	Triodos
	URBISMART

Mission

L'Institut national de l'économie circulaire œuvre dans la promotion d'un modèle économique au cycle vertueux. Il favorise le développement d'un nouveau système économique qui vise à préserver les ressources en sortant d'une société de gaspillage et en s'appuyant sur de nouveaux usages pour mieux utiliser les ressources.

Ambition

- **Fédérer et impliquer** tous les acteurs et experts concernés dans une démarche collaborative
- **Mutualiser** les compétences et ressources, de manière à mener des réflexions collectives sur les sujets associés à l'économie circulaire
- **Faciliter** les échanges de savoir et d'expérience entre tous les experts et acteurs impliqués

- **Promouvoir et dynamiser** la recherche, l'expérimentation et les réalisations concrètes sur l'économie circulaire
- **Faciliter** la création de synergies entre les acteurs afin de favoriser l'émergence de projets multipartites
- **Communiquer** afin d'assurer la promotion de l'économie circulaire et améliorer ainsi sa compréhension par le plus grand nombre
- **Faire évoluer la législation et la réglementation** pour dynamiser l'économie circulaire

Spécificité, le travail collectif

- **Réunir** des femmes et des hommes d'horizons divers – responsables politiques, dirigeants d'entreprises, experts, universitaires pluridisciplinaires, collectivités... – qui, trop souvent, ne travaillent pas de concert
- **Mettre cette production au service de chacun**, pour que le virage vers une économie circulaire plus vertueuse puisse avoir lieu

Gouvernance

Le Conseil d'Administration, élu le 27 avril 2016

- ASTRUC Pierre, GRTgaz
- BERES Anémone, Fédération ENVIE
- BERNARD-GELY Anne, Syndicat Français de l'Industrie Cimentière (SFIC)
- BEURDELEY Camille, GIFAM
- BILIMOFF Igor, Union Nationale des Industries de Carrières Et Matériaux de construction (UNICEM)
- BOYER Nathalie, OREE
- BUIN Pierre, AGROMousquetaires
- BURNAND Manuel, FEDEREC
- CARTERON Jean-Christophe, Kedge Business School
- CHEVAILLIER Éric, SEMARDEL
- CLAUDOT Alain, Eco TLC
- CONFORT Laurence, GrDF
- DAGNET Frédéric, Grand Port Maritime de Marseille
- De BETHENCOURT Anne, Fondation Nicolas Hulot (FNH)
- DESPORT Fabien, Les Acteurs de l'Écologie Industrielle (LAEI)
- DOUKHI DE BOISSOUDY Christophe, Club Bio-plastiques
- DOUSSAINT Antoine, Groupe La Poste
- DUMONTEIL Laurent, Jeune Chambre Economique Française (JCEF)
- FERREIRA Victor, Cd2E
- GUHL Antoinette, Adjointe à la Maire de Paris
- IMBERT Nicolas, Green Cross France Territoires (GCFT)
- LAMBERT François-Michel, Député, Président de l'Institut de l'économie circulaire
- LEMOINE Xavier, Métropole du Grand Paris
- PERRIER René-Louis, Ecologic SAS
- PRESSON Florence, Adjointe au Maire de la ville de Sceaux

- RAMBAUD Christian, Trésorier de l'Institut de l'économie circulaire
- RICARD Sébastien, PAPREC Group
- SAFFRE Brieuc, Wiithaa
- THOUVIGNON Jean-Michel, Groupe Régional des Acteurs Normands pour le Développement Durable en Entreprise (GRANDDE)
- VALACHE Michel, Association Alliance Chimie Recyclage (2ACR)
- VELLA Patrick, Secrétaire général de l'Institut de l'économie circulaire

Le Bureau, élu le 27 avril 2016

- BERES Anémone, Fédération ENVIE
- BILIMOFF Igor, Union Nationale des Industries de Carrières Et Matériaux de construction (UNICEM)
- DOUSSAINT Antoine, Groupe La Poste
- LAMBERT François-Michel, Député, Président de l'Institut de l'économie circulaire
- RAMBAUD Christian, Trésorier de l'Institut de l'économie circulaire
- RICARD Sébastien, PAPREC Group
- VELLA Patrick, Secrétaire général de l'Institut de l'économie circulaire

Membres d'honneur

- BATHO Delphine, ancienne Ministre de l'environnement
- JOUANNO Chantal, ancienne Ministre de l'environnement
- LEPAGE Corinne, ancienne Ministre de l'environnement
- LEPELTIER Serge, ancien Ministre de l'Environnement
- LIBAERT Thierry, Comité Économique et Social Européen
- ORRU Serge, Mairie de Paris

L'équipe

- DEBIEN Christophe, Directeur général
- MURIGNIEUX Stéphane, Directeur de la communication et des partenariats
- DEBOUTIERE Adrian, Chargé de mission
- MOESCH Emmanuelle, Chargée de mission
- WEBER Marline, Chargée de mission affaires juridiques
- MAURER Hugo, Chargé de mission
- JARDILLIER Alice, Responsable administration & communication
- VICENTE Carlota, Chargée d'études

THINK TANK

Le rôle de l'Institut est central en France, puisqu'il alimente la réflexion générale et mobilise l'ensemble des acteurs de l'écosystème. Son travail de recherche est objectif et représentatif de ses adhérents, ce qui confère une légitimité aux nombreux livrables. L'Institut est donc une interface, centralisant les différentes idées, questions et visions de l'économie circulaire afin de pouvoir ensuite produire des synthèses facilement diffusables au reste des parties prenantes.

Les commissions et ateliers de travail

En réunissant régulièrement ses membres autour d'enjeux transversaux et/ou sectoriels, l'objectif de l'Institut est de faire émerger la connaissance et les leviers de déploiement de l'économie circulaire dans les différentes filières.

Commission Europe

Présidée par Igor Bilimoff, la Commission Europe de l'Institut a deux ans d'existence. Elle est structurée autour de trois axes :

- Analyse des textes et du positionnement européen
- Mise en évidence des bonnes pratiques de l'économie circulaire européenne
- Construction et promotion de la vision française de l'économie circulaire

Elle se matérialise notamment autour de conférences et de groupes de travail auxquels les membres de l'Institut participent, tant pour s'informer et échanger autour des actualités européennes, que pour porter leurs positions à cette échelle.

L'Institut est une des 24 parties prenantes de la plateforme Economie circulaire de l'UE et participe à de nombreuses réunions collégiales (CESE, Commission européenne...) et bilatérales (représentants institutionnels et économiques des Etats).

L'Institut a la volonté de porter ses positions sur différentes thématiques à l'échelle européenne et de diffuser la vision française de l'économie circulaire.

Commission juridique

La Commission Juridique, dirigée par Maître Arnaud Gossement, avocat spécialisé en droit de l'environnement, a vocation à présenter l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle, aux membres de l'Institut en présence d'un expert afin de susciter un débat juridique, mais aussi des échanges et des retours d'expérience. Parmi les grandes thématiques que la Commission juridique a eu l'occasion de décrypter :

- les évolutions réglementaires du paquet Economie circulaire européen
- la loi de transition énergétique pour la croissance verte (titre IV relatif à l'économie circulaire)
- les impacts juridiques des réformes françaises et européennes sur les régimes de responsabilité élargie du producteur
- etc.

Cette veille détaillée permet à l'Institut et à ses membres d'être à la pointe de l'actualité réglementaire et de construire ses positions sur des analyses fines et rigoureuses.



Groupe de travail Commande publique

Le groupe de travail Commande Publique, organisé en collaboration avec l'Observatoire des Achats Responsables (ObsAR), vise à faciliter la prise en compte de l'économie circulaire dans la commande publique, via :

- l'analyse des moyens réglementaires d'intégration de l'économie circulaire dans la commande publique actualisée des dernières réformes européennes
- l'identification des freins et leviers à la prise en compte de l'économie circulaire dans les achats publics tant de manière générale que sectorielle
- la valorisation des bonnes pratiques existant en France et à l'étranger
- la définition d'objectifs, de critères et d'indicateurs d'économie circulaire applicables aux différents segments d'achats de la commande publique
- la publication de guides méthodologiques et l'élaboration de formations à destination des acheteurs publics

Dans ce cadre, un focus "Vers une commande publique circulaire" a été publié en mai 2017, résultant des premiers travaux de ce groupe de travail. Une déclinaison opérationnelle à ce livrable est prévue en 2018, sous la forme d'un programme engageant des acheteurs publics et privés.

Groupe de travail Systèmes agricoles et agroalimentaires (GT SAA)

Le groupe de travail sur les systèmes agricoles et agroalimentaires a été lancé en février 2017, sous la présidence de Benoît Planques, Directeur des affaires réglementaires d'Italpollina.

Face aux enjeux de croissance démographique, d'urbanisation, d'épuisement des ressources et d'impacts sur l'environnement, l'économie circulaire est un levier pour évoluer vers des systèmes agricoles et agroalimentaires durables.

Ce groupe de travail a mobilisé près de soixante-dix participants pour sa réunion de lancement, et s'est réuni trois fois au premier semestre, travaillant sur trois thématiques prioritaires :

- **Systèmes agricoles et agroalimentaires circulaires** : définitions, état des lieux et bonnes pratiques, sensibilisation des acteurs (consommateurs, professionnels, décideurs, distributeurs) ...
- **L'écologie territoriale appliquée aux systèmes agricoles et agroalimentaires** : synergie inter-entreprises, échelle (exploitation, région, circuits courts, agriculture urbaine/périurbaine) ...
- **Le retour au sol de la matière organique** : biomasse, compost, méthanisation ...



Au deuxième semestre, le GT SAA s'est fortement impliqué pour contribuer aux Etats Généraux de l'Alimentation, sur l'atelier 3 : développer la bioéconomie et l'économie circulaire (voir plus bas). Enfin, les membres du GT se sont également mobilisés pour contribuer à notre apport sur la Feuille de Route Économie Circulaire, notamment autour du retour au sol de la matière organique.

Groupe de travail Indicateurs de l'économie circulaire

De plus en plus d'entreprises se mobilisent pour mettre en œuvre l'économie circulaire au cœur de leurs activités. Dans cet objectif, elles connaissent un besoin croissant d'indicateurs pour mesurer leurs performances et leur progression en matière d'économie circulaire.

Face à ce constat, l'Institut national de l'économie circulaire et les entreprises membres des réseaux Entreprises pour l'Environnement (EpE) ont décidé de collaborer afin de publier en octobre 2018 une étude sur les indicateurs de l'économie circulaire. Dans ce cadre, un groupe de travail commun sur les indicateurs de l'économie circulaire a été créé en mars 2017, présidé par Fannie Derenchy du Groupe La Poste.

La première étape de cette coopération a consisté en une journée d'étude conjointe le 26 octobre 2017. Répartie entre un état des lieux des travaux en cours, des retours d'expériences, et une présentation de projets et ateliers, cette journée a mobilisé une cinquantaine de membres de l'Institut national de l'économie circulaire et d'EpE.

La démarche s'appuie sur un benchmark réalisé au sein des entreprises membres d'EPE et de l'Institut et sur une revue des textes académiques et non académiques. Des indicateurs existant déjà au niveau des territoires, le groupe de travail se concentre sur les indicateurs à visée des entreprises pour mesurer et piloter leur action. Ces indicateurs pourront également servir de support au reporting.

Plaidoyer institutionnel

Grâce à sa légitimité historique, l'Institut est capable de porter les conclusions de ses groupes de travaux et études auprès des administrations compétentes, dans le but de dépasser les freins et d'ouvrir la voie à un système plus circulaire. Son premier acte marquant fut de pouvoir inscrire l'économie circulaire dans la Loi sur la transition énergétique et pour la croissance verte. Ce fut le premier pas d'une longue aventure qui prend de l'ampleur d'année en année. Aujourd'hui, le rayonnement de l'Institut s'étend à toute l'Europe et commence à diffuser dans le reste du monde.

En France

Plan ressource pour la France

Comme prévu par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), le plan de programmation des ressources 2017 a été publié par le gouvernement puis soumis à consultation avant d'être finalement transmis au parlement. Le Plan ressources pour la France, contribution à la stratégie nationale de transition vers l'économie circulaire, vise à mieux appréhender les enjeux de dépendance de l'économie aux matières premières pour veiller à mieux utiliser nos ressources et à limiter les impacts croissants de l'extraction des ressources naturelles.

Dans ce cadre, l'Institut a organisé une présentation du Plan de ressources 2017 par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, lors de laquelle ses adhérents ont pu exprimer leurs questions et commentaires.

Etats Généraux de l'Alimentation

Les Etats Généraux de l'alimentation se sont déroulés à partir de septembre 2017, réunissant de nombreuses parties prenantes autour de 14 ateliers. L'Institut national de l'économie circulaire a été invité à participer à l'atelier 3 « Développer la bioéconomie et l'économie circulaire », qui traitait de l'utilisation durable des ressources naturelles, la gestion des déchets d'agroalimentaire, et la création de valeur grâce à la bioéconomie.

Lors de la première réunion, l'Institut a été invité à présenter sa vision de l'économie circulaire appliquée au secteur agricole



et agroalimentaire, issue des travaux du GT SAA. Il a ensuite participé activement à toutes les sessions, mobilisant régulièrement les adhérents pour construire une position commune portée dans ces échanges.

Feuille de Route Économie Circulaire



Projet de stratégie nationale, la Feuille de Route Économie Circulaire a été élaborée au cours de 5 mois de concertation. Celle-ci a pris la forme d'ateliers ministériels réunissant les acteurs phares de l'économie circulaire, ainsi que d'une consultation du public matérialisée par une plateforme en ligne.

Impliqué sur les quatre ateliers de la Feuille de Route Économie Circulaire, l'Institut national de l'économie circulaire a consolidé son positionnement au cours d'un processus participatif (3 réunions plénières et analyse de l'ensemble des propositions de ses membres) et a présenté 60 propositions durant la phase d'élaboration du pré-projet de Feuille de Route.

L'Institut a ensuite construit un "Plaidoyer de l'économie circulaire" en réaction au pré-projet de Feuille de Route, développant 9 axes prioritaires d'action pour développer l'économie circulaire en France.

Les propositions de l'Institut, légitimées par la représentativité de ses membres (collectivités, entreprises, associations, universités), ont été largement reprises dans la Feuille de Route définitive (positionnement européen, commande publique, éducation...).

En Europe

La Plateforme européenne des acteurs de l'économie circulaire a été lancée par la Commission européenne et le Comité économique et social européen en mars 2017.

Le groupe de coordination de cette plateforme réunit des représentants de l'économie circulaire (réseaux multi-acteurs de l'économie circulaire,



groupements d'entreprises, représentants de la société civile, groupes de réflexion...).

Il a pour mission :

- Orienter les activités de la plateforme et favoriser le débat européen ;
- Renforcer l'interaction entre les acteurs, en identifiant les besoins spécifiques en matière de dialogue intersectoriel ;
- Superviser et faciliter l'échange et la cartographie des bonnes pratiques au niveau national, régional et local ;
- Identifier les leviers permettant d'éliminer les obstacles à la transition vers une économie circulaire, en assurant la liaison entre les avancées politiques, les travaux des comités et groupes consultatifs et les plateformes existantes.

L'Institut a été nommé le 22 novembre 2017 comme l'unique représentant français au sein de cette plateforme européenne. Il a participé à l'organisation de la Conférence annuelle de la plateforme européenne (21-22 février 2018). Il a contribué à l'élaboration du plan d'action de la présente mandature, notamment pour relier la plateforme européenne aux plateformes nationales et régionales gérées par l'Institut.

Groupes de Travail extérieurs

Outre les groupes de travail qu'il pilote, l'Institut participe aussi à de nombreux ateliers et réunions organisés par ses partenaires et les autres parties prenantes. Ainsi, en portant la vision de ses membres dans ces cercles de réflexion tout en se nourrissant en contenu, l'Institut consolide son rôle et sa légitimité dans l'écosystème français de l'économie circulaire. C'est aussi le moment de comprendre quels acteurs sont mobilisés, qui sont les nouveaux venus et quelles synergies peuvent émerger.

Logistique et économie circulaire - Club Demeter

L'Institut participe au groupe de travail "Logistique et économie circulaire" piloté par le Club Demeter. Un groupe actif d'entreprises réparties tout au long de la chaîne de valeur, ainsi que des chercheurs et pôles de compétitivités travaillent sur le développement de PLV (support de produits Publicité sur Lieu de Vente) plus circulaires, et développe une grille d'analyse permettant de comparer plusieurs solutions.

Les monnaies complémentaires au service de la transition écologique - La Fabrique Ecologique

Les monnaies complémentaires se multiplient ; territoriales ou thématiques, elles s'appuient sur des aspirations de consommation alternatives. La Fabrique Ecologique a lancé un groupe de travail auquel l'Institut a participé, analysant en quoi ces monnaies peuvent devenir un instrument au service de la transition, notamment en soutenant des pratiques de consommation durable ou d'écologie industrielle et territoriale.

CircoLab

L'Institut participe depuis 2017 à différents groupes de travail organisés par l'association CircoLab, qui a pour objectif le développement de l'économie circulaire dans le domaine de l'immobilier et de la construction. L'un de ces GT étudie notamment comment construire des indicateurs pour mesurer l'impact du réemploi, qu'il serait possible de comparer aux pratiques usuelles du secteur.

Groupe de travail Cycle de Vie des produits - CNI

L'Institut a participé au groupe de travail 'Cycle de vie des produits' du Conseil National de l'Industrie, et a réfléchi aux moyens de les analyser et de monétariser les externalités.

Mais aussi ...

- Comité national EIT (ADEME et CGDD),
- Label économie circulaire territoires (ADEME, Communauté Urbaine de Dunkerque, ACUF/France Urbaine),
- Vision prospective partagée des emplois et des compétences filière VID (France Stratégie),
- Programme National Ecoquartier (Ministère de la cohésion des territoires)
- Urbanisme et économie circulaire (ADEME)

Les publications

L'un de objectifs de l'Institut est de proposer des études et des focus sur des thématiques ou des problématiques sectorielles. Ces publications sont généralement construites sur des panoramas permettant de comprendre qui sont les acteurs du secteur. Elles visent à mettre en lumière les freins et leviers des différentes pratiques de l'économie circulaire, à décrire les bonnes pratiques afin de montrer au reste de l'écosystème qu'il est possible de changer de paradigme. A travers ses publications, l'Institut alimente donc la recherche globale et pose les jalons préalables à son travail de plaidoyer.



Focus "Vers une commande publique circulaire", mai 2017

Après avoir explicité le nouveau cadre réglementaire applicable à la commande publique, ce Focus relève les principaux freins et leviers à la commande publique circulaire ainsi que plusieurs bonnes pratiques en France et en Europe.

Recueil de 10 initiatives de synergies inter-entreprises (issues du Programme National de Synergies Inter-entreprises), juin 2017

Ce recueil recense 10 synergies inter-entreprises déployées dans le cadre du Programme National de Synergies Inter-Entreprises, au sein des 4 régions françaises ayant participé à ce programme ambitieux (Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Normandie et Nouvelle-Aquitaine), également soutenu par l'ADEME, le Ministère de l'Environnement et LAEI.

Synthèse du Programme National de Synergies Inter-entreprises (PNSI), août 2017

Ce rapport présente les principaux résultats et conclusions du PNSI, après avoir rappelé les objectifs initiaux et le déroulé de l'expérimentation. L'évaluation du programme a été conduite conjointement par l'Institut de l'économie circulaire, pilote national de l'expérimentation, l'ADEME et l'Université de Technologie de Troyes, sur la base de questionnaires et entretiens réalisés auprès des différentes parties prenantes du programme.



REUT- Entre feux et sécheresses,
l'eau claire continue à manquer
alors que les niveaux des eaux
grises montent : une
opportunité pour l'économie
circulaire ?



LES CAHIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE



Focus - Entre feux et sécheresses : la réutilisation des eaux usées traitées comme opportunité durable, août 2017

Au cours de ses travaux sur la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) en France, l'Institut a réalisé un focus mettant en regard la multiplication des arrêtés de sécheresse et les modèles de consommation de l'eau. Les tensions qui existent entre les différents usages commencent à devenir prégnantes dans certaines régions. Il est donc important de trouver des solutions plus durables et intégrées, comme l'économie circulaire.

Mettre l'éducation et la formation au service de la transition vers l'économie circulaire, Cahiers de la fonction publique et de l'administration, septembre 2017

Publié dans les Cahiers de la fonction publique, cet article constitue un plaidoyer pour mieux intégrer l'économie circulaire dans l'éducation primaire et secondaire, ainsi que dans les cursus universitaires. La nécessité de sensibiliser les nouvelles générations aux enjeux de ressources, et l'adaptation de la formation professionnelle aux évolutions du marché du travail constituent des enjeux essentiels.

Contribution de l'Institut aux Etats Généraux de l'Alimentation, octobre 2017

Cette contribution à l'atelier "Développer la bioéconomie et l'économie circulaire", issue des travaux du GT "Systèmes agricoles et agroalimentaires", est construite autour de cinq propositions transversales :

1. Mettre en place une Stratégie nationale d'économie circulaire ambitieuse dans laquelle s'inscrira le développement de la bioéconomie
2. Définir les modalités de pilotage territorial d'une valorisation durable et efficiente de la matière organique
3. Viser la complémentarité des usages à travers les principes de l'économie circulaire tout en maintenant le principe d'une hiérarchie d'utilisation de la biomasse
4. Impliquer l'ensemble des acteurs dans une démarche de développement durable
5. Soutenir les orientations nationales au niveau européen, et positionner la France parmi les leaders mondiaux de l'économie circulaire.



Economie circulaire et révolution numérique Pistes de réflexions

L'économie circulaire vise à découpler le développement des sociétés humaines de leur impact sur l'environnement, réduisant les prélèvements de ressources naturelles et le respect de déchets tout en maintenant la qualité de vie des citoyens. Pour cela, elle s'appuie sur un ensemble de pratiques optimisant l'usage des ressources et produits, et permettant au maximum leur valeur : éco-conception, réparation, réajustage, synergies inter-entreprises, recyclage... Elle suppose donc une transformation profonde du modèle linéaire actuel, pour ne produire que ce qui est nécessaire.

Cela implique une dynamique qui doit mobiliser des moyens matériels et financiers, mais aussi humains, organisationnels, culturels, ainsi qu'une mobilisation de tous les secteurs de la société et de tous les domaines d'activités, à une échelle mondiale. Notre société connaît déjà une telle transformation : la circulation économique.

Focus Economie Circulaire et Numérique, novembre 2017

Les outils et usages numériques peuvent constituer des leviers ou des accélérateurs pour mettre en œuvre la transition vers l'économie circulaire. Six axes de réflexion ont été identifiés pour ce focus : les plateformes numériques recréant partage et proximité, les technologies de traçabilité(s) et d'optimisations logistique, la technologie blockchain, les enjeux liés au traitement et au partage des données, et les smart-city. L'économie circulaire peut également aider à réduire et maîtriser les impacts du numérique, notamment en termes de consommation de matériaux et d'énergie.

Une loi en faveur de l'économie circulaire, le cas français, RiEnergia, Novembre 2017

En novembre 2017 l'Institut a été sollicité par le journal en ligne italien RiEnergia pour écrire un article sur l'économie circulaire en France. L'article porte sur le cadre institutionnel de la France dans ce domaine notamment en ce qui concerne les avancées apportées par la loi de transition énergétique pour la croissance verte.



Propositions de l'Institut pour la Feuille de Route Économie Circulaire, décembre 2017

Impliqué sur les quatre ateliers ministériels, l'Institut a travaillé au cours de nombreuses réunions avec l'ensemble de ses adhérents, à toutes les étapes d'élaboration de la Feuille de Route pour l'Économie Circulaire (FREC).

Au stade de l'élaboration du premier projet de FREC (décembre 2017), l'Institut a ainsi présenté 60 propositions basées sur un consensus obtenu auprès de ses membres (entreprises, collectivités, associations, universités).

Publications en partenariat avec le magazine Renewable Matter

Dans le cadre de sa politique internationale de promotion de l'économie circulaire "à la française", l'Institut a rédigé plusieurs articles intégrés à la revue Renewable Matter. Publiée en anglais et en italien, cette revue spécialisée sur la bioéconomie et l'économie circulaire possède une visibilité étendue en Europe et dans le monde.

United we stand, Mars 2017 Cet article revient sur la genèse du Programme National de Synergies Inter-entreprises et sur ses apports vis-à-vis des précédentes expérimentations françaises en matière d'écologie industrielle et territoriale.



Towards circular public procurement in France, Mai 2017

Cet article synthétise les résultats des premiers travaux de la commission commande publique co-pilotée par l'Institut national de l'économie circulaire et l'ObsAR. Il recense notamment les principaux freins et leviers à la mise en œuvre d'une commande publique circulaire.

Circular Agriculture, Juillet 2017

À la veille des Etats Généraux de l'Alimentation, cet article revient sur les politiques publiques françaises reliant économie circulaire et agriculture, et indique des pistes de réflexions, identifiées au sein de l'Institut pour évoluer vers des systèmes agricoles et agroalimentaires durables.

RÉSEAU ET COMMUNICATION

L'économie circulaire est un paradigme transversal qui dépasse les silos. Elle ne peut émerger sans que l'ensemble de la chaîne de valeur soit mobilisé sur le sujet : la mise en réseau est donc primordiale. Aussi, le rôle de l'Institut est de développer les outils qui facilitent les mises en relations, tout en identifiant directement comment ses membres -et plus généralement son réseau- peuvent être mobilisés sur des projets particuliers.

Réseau des plateformes de l'économie circulaire

Lancé par l'Institut national de l'économie circulaire et le CIRIDD en 2015, le réseau des plateformes de l'économie circulaire vise à rassembler la connaissance et à mettre en réseau l'ensemble des forces vives de la société pour accélérer la transition vers l'économie circulaire. Les différents portails du réseau permettent de valoriser les initiatives d'économie circulaire dans les territoires en s'appuyant sur plusieurs modules :

- Les actualités et les événements,
- Les acteurs et les communautés d'échanges,
- Les projets et les retours d'expériences,
- Les outils et les méthodologies,
- Les documents de référence.

Fin 2017, le réseau comptait 2700 membres et recensait plus de 380 retours d'expérience. L'Institut est notamment en charge de l'animation du portail international du réseau economiecirculaire.org.

Outre les plateformes territoriales Genie.ch (Canton de Genève), Eclaira.org (Auvergne-Rhône-Alpes) et Recita.org (Nouvelle Aquitaine) déjà existantes, la plateforme Neci (Normandie) a rejoint le réseau en Novembre 2017.

Deux nouveaux portails territoriaux verront le jour en 2018 au Québec et sur le territoire de la Métropole du Grand Paris. L'Institut travaille également à l'articulation du réseau avec la Plateforme européenne des parties prenantes de l'économie circulaire.



L'Institut en France

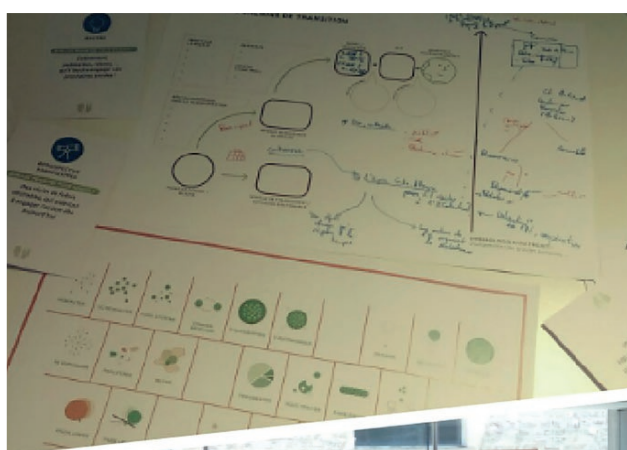
Outre sa plateforme nationale et son rôle dans la plateforme européenne, l'équipe de l'Institut est régulièrement mobilisée sur divers événements et rencontres thématiques. La multiplication de ces interventions est la preuve que l'Institut devient un acteur incontournable de la transition vers une économie circulaire.

Les Conférences circulaires de Veolia à La Recyclerie

L'Institut national de l'économie circulaire est intervenu à cinq reprises dans le cadre du cycle des Conférences Circulaires organisées par Veolia en partenariat avec l'Institut, l'Ecole des Ponts et le réseau Climates. Organisées à la Recyclerie, lieu emblématique de l'économie circulaire à Paris, ces conférences sont adressées prioritairement à un public étudiant et abordent différentes problématiques liées à la mise en œuvre de l'économie circulaire.

Le programme des Conférences Circulaires de l'année 2017 était le suivant :

- La ville, lieu de prédilection de l'économie circulaire, 21/02/2017
- Comment l'économie circulaire s'inspire de la nature et est à son service, 28/03/2017
- Pollutions des océans : Comment l'économie circulaire contribue à leur préservation ? 13/06/2017
- La biomasse, une énergie d'avenir, 12/09/2017
- Les déchets, nos nouvelles ressources de demain, 14/11/2017



Transitions 2, l'Agenda pour le futur - Paris, 23/03/2017

Organisé par la FING, cette journée s'inscrit dans les réflexions Transitions2, qui interrogent les liens entre transition numérique et transition écologique. Dans ce cadre, l'Institut a présenté les axes de sa réflexion entre l'économie circulaire et le numérique (voir publication liée) et, lors d'une autre journée Transition, a contribué à animer un atelier sur le sujet.



2èmes Rencontres inter-praticiens du Programme national de Synergies Inter-entreprises à Rennes, 14- 15/03/2018

Ces deuxièmes rencontres inter-praticiens ont permis à l'ensemble des animateurs du Programme National de Synergies Interentreprises d'échanger pendant deux jours sur l'avancement de la démarche sur leurs territoires respectifs et de bénéficier des retours d'expériences positifs en provenance d'autres régions.



Signature de la convention pluriannuelle entre l'Institut national de l'économie circulaire et la Métropole du Grand Paris, 18/04/2017

Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, a signé avec François-Michel Lambert, Président de l'Institut, une convention partenariale pluriannuelle visant à contribuer au développement d'une Métropole résiliente. Ce partenariat repose sur trois axes :

- La sensibilisation et la formation des membres du Groupe de travail économie circulaire et du G142 ;
- L'animation et l'organisation de groupes de travail, d'ateliers, d'événements organisés autour de l'économie circulaire ;
- La mise en place d'un comité d'experts français et internationaux pour conseiller la Métropole.



Journée de rencontre du réseau des plateformes de l'économie circulaire, 18/05/2017

L'Institut a reçu dans ses locaux parisiens l'ensemble des financeurs et des animateurs du réseau des plateformes de l'économie circulaire (economiecirculaire.org, recita.org, eclaira.org, genie.ch, plateformes à venir du Québec et de la Métropole du Grand Paris). Cette journée de travail a permis aux animateurs de partager leurs pratiques d'animation sur les différents portails et d'échanger sur les évolutions et le déploiement du réseau.

Le réseau :



Avec le soutien de :



Assemblée Générale du SIFCO - Paris, 14/06/2017

Le Syndicat Français des Coproduits animaux a placé son Assemblée Générale 2017 sous le signe de l'économie circulaire. L'Institut y est intervenu lors d'une table ronde au côté d'Orée, AgroMousquetaires, Ernst and Young et Agrosolutions, pour parler du cadre de l'économie circulaire et en quoi l'industrie des coproduits peut y contribuer.

3èmes Assises de l'économie circulaire (ADEME) - Paris, 27-28/06/2017

L'Institut national de l'économie circulaire a contribué activement aux 3èmes Assises de l'économie circulaire organisées par l'ADEME. François-Michel Lambert, président de l'Institut, est intervenu en conclusion lors de la séance plénière d'introduction au côté d'Anne Hidalgo.

L'Institut a également organisé la plénière internationale de l'événement où sont notamment intervenus des représentants de la Commission Européenne, des gouvernements néerlandais, finlandais et québécois.



Journée technique : eau et économie circulaire - Aix-en-Provence, 15/09/2017

Organisée par EA Eco-Entreprises, cette journée technique fut le moment d'apporter un éclairage pragmatique sur les nouvelles solutions et bonnes pratiques mises en œuvre sur le territoire, dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Le président de l'Institut François-Michel Lambert a eu le plaisir d'ouvrir la journée, en exposant pourquoi l'eau était une partie centrale de l'économie circulaire.

Grand Paris Circulaire - Palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux, 05/10/2017

L'Institut a aidé à l'organisation du Grand Paris Circulaire, événement annuel co-organisé par la Métropole du Grand Paris et la ville de Paris le 5 octobre 2017. François-Michel Lambert est intervenu en introduction d'une après-midi consacrée au BTP, énonçant que « le changement indispensable de comportement que la société tout entière doit adopter pour sortir d'une "civilisation du gaspillage", provient avant tout des acteurs privés, comme les citoyens et les entreprises ».

Développer l'économie circulaire dans les territoires, Positive Economy Forum, Le Havre, 05/10/2017

L'Institut a présenté ses travaux liés au déploiement de l'économie circulaire dans les territoires lors du Positive Economy Forum, événement majeur de la nouvelle économie tenu au Havre du 4 au 7 octobre 2017.

Tour de France de l'économie circulaire avec CCI France

L'Institut s'est engagé au côté de CCI France dans cette série d'événements territoriaux à la rencontre des entreprises, intervenant notamment lors des étapes dans le Var, en Haute-Corse, et dans l'Oise.



L'ancrage territorial, un atout pour développer des produits au cœur de l'économie circulaire, Salon Made In France, 11/10/2017

Cette conférence a permis de mettre en évidence les bénéfices de l'économie circulaire et de l'ancrage local des entreprises lors du salon Made In France.

Le numérique, levier de l'économie circulaire, Les Rendez-vous de l'économie circulaire, 27 octobre 2017

Le premier petit-déjeuner thématique de l'Institut national de l'économie circulaire dédié au numérique s'est tenu le vendredi 27 octobre 2017 à la Maison de l'Amérique Latine. Trente participants de haut niveau ont pris part à cette rencontre intitulée « le numérique, levier de l'économie circulaire ». Sont intervenus Philippe Tuzzolino, Directeur Environnement du groupe Orange, Daniel Kaplan, fondateur et conseiller scientifique de la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING), et Mathieu Jeanne-Beylot, Co-fondateur de la start-up Mutum.

Denim Première Vision

L'institut est intervenu le 14 Novembre 2017 à Denim Première Vision - un événement qui rassemble à Paris, deux fois par an le plus grand tissu de fabricants de denim - pour parler des enjeux de l'économie circulaire dans le secteur du textile.

Economie circulaire et territoires insulaires

- La Réunion, 20-24/11/2018

Dans le contexte de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, la Région Réunion a organisé une semaine de visites et tables rondes, abordant les thématiques du retour au sol de la matière organique, du réemploi, du numérique, etc. La semaine s'est terminée par un séminaire de l'Institut de l'économie circulaire sur la thématique "Economie circulaire et territoires insulaires".



- Mayotte, 20-24/11/2018

La CCI Mayotte a organisé, en partenariat avec la CRESS et l'Institut national de l'économie circulaire, le 2ème Forum de l'Économie Circulaire Sociale et Solidaire sur l'île. L'Institut a notamment pu y présenter ses différents travaux sur les territoires, la réutilisation des eaux usées traitées, l'écologie industrielle et territoriale, et la commande publique. Un programme d'incubation économie circulaire / ESS a également été lancé.

"Troisième Rencontre Economie circulaire et Territoire" - Aix-en-Provence, 30/11/2017

Inscrit dans les Rencontres annuelles de l'Économie circulaire et Territoire cette troisième rencontre, organisée en partenariat avec l'IRFEDD, interroge le rôle du numérique pour des territoires durables. François-Michel Lambert est intervenu en ouverture du colloque, et l'Institut est intervenu sur le sujet "Plateformes, blockchain, objets connectés... opportunités et défis environnementaux des innovations technologiques".

Opportunités et menaces du numérique pour des territoires durables



**Troisième Rencontre de l'Économie circulaire et Territoire
30 novembre & 1er décembre 2017 à Aix-en-Provence**

Journée d'échanges de pratiques entre acheteurs publics organisée par la Direction des achats de l'Etat - IGPDE, Vincennes 23/11/2017

Cette journée annuelle a pour but de professionnaliser les acheteurs sur la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans les achats, au travers de retours d'expériences et d'interventions d'experts. Cette année, l'Institut est intervenu sur les leviers d'intégration de l'économie circulaire dans la commande publique, au cours d'une présentation ainsi que d'une table ronde.

World Efficiency Forum - 13-14/12/2017

Partenaire institutionnel et membre du comité d'organisation du salon World Efficiency Solutions qui se tenait du 12 au 14 décembre à Paris, l'Institut national de l'économie circulaire organisait deux événements majeurs.

- Atelier : Construire les réseaux de l'économie circulaire : de l'échelle territoriale à la plateforme européenne
- Conférence : Les stratégies territoriales d'économie circulaire, de la ville à la région (séance internationale)



L'Institut est également intervenu lors de la table ronde « Les impacts de l'économie circulaire et sur les métiers et l'emploi » organisée par l'AFITE.

Conférence de restitution du programme national de synergies interentreprises, 20/12/2017

Les résultats quantitatifs et qualitatifs du PNSI ont été présentés dans les locaux de l'UNICEM, avec la participation des différentes parties prenantes du programme (INEC, Régions, ADEME, UTT, LAEI).

Mais aussi ...

Économie circulaire et alimentation (département de Meurthe et Moselle), No Impact Week (Agence Mieux)...



L'Institut à l'international

L'économie circulaire est un mouvement de transition global qui s'implémente localement. L'Institut se doit donc de porter la vision française - construite sur le territoire et les ressources - autour du monde, et faciliter l'émergence d'autres centres de réflexions à l'international. En multipliant ses partenaires dans le reste du monde, l'Institut travaille donc à la structuration macro du virage en monde plus circulaire.

International Conference on Standards and Indicators for the Circular Economy - Barcelone, 02/02/2017

Organisée par la Fundación para la economía circular, cette conférence réunissait plusieurs intervenants européens sur les standards et indicateurs de l'économie circulaire. L'Institut y a présenté un panorama des indicateurs territoriaux de l'économie circulaire, avec un focus sur leur utilisation en France.

Lancement de la Plateforme européenne des parties prenantes de l'économie circulaire, Bruxelles, 10/03/2017

L'Institut est intervenu lors du lancement de la Plateforme européenne des parties prenantes de l'économie circulaire co-organisée par la Commission Européenne et le Conseil Economique et Social Européen, pour présenter le modèle multi-acteurs de l'organisation désigné comme un modèle à l'échelle européenne.

Conférence « Achats durables et responsables », Bruxelles, 11/05/2017

Cette conférence internationale organisée par l'Institut Fédéral du Développement Durable a permis à l'Institut de présenter les travaux français sur la commande publique circulaire.

Salon mondial de la mobilité durable « MOVIN'ON », Montréal, 12-15/06/2017

Christophe Debien, Directeur général de l'INEC, a participé en tant qu'expert français au Salon MOVIN'ON tenu à Montréal pour partager la vision française de l'économie circulaire et les travaux de l'Institut national de l'économie circulaire.

Il est intervenu lors de plusieurs conférences du Salon visant à introduire les concepts d'économie circulaire, d'obsolescence programmée et de mobilité durable.

Conférence Internationale sur l'écologie industrielle, International Society for Industrial Ecology, Chicago, 25-29/05/2017



L'Institut a présenté les résultats du Programme National de Synergies Inter-entreprises lors du 9ème congrès biennal sur l'écologie industrielle. La conférence a également permis d'échanger avec les chercheurs français sur les avancées de la discipline.

World Water Week : Stockholm - 28/08/2017

Dans le cadre de la Semaine mondiale de l'eau, grande réunion annuelle sur les questions de l'eau et du développement, l'Institut a pu échanger avec l'ensemble des acteurs du secteur sur les défis de demain.

Cette année, le thème "Eau et déchets : réduire et réutiliser" était particulièrement en phase avec les travaux de l'Institut, puisqu'il cadrait avec l'étude sur la réutilisation des eaux usées traitées en cours de réalisation au moment de l'événement. Les nombreux groupes de travail thématiques ont permis d'ouvrir les perspectives de l'étude et de pouvoir se nourrir des bonnes pratiques internationales.

Voyage d'étude "Mission Croissance Verte" Colombie, avec l'AFD - Paris 09/10/2017

Dans le cadre du voyage d'étude d'une délégation du gouvernement Colombien organisée par l'AFD, l'Institut est intervenu pour présenter l'économie circulaire, ses enjeux, et les leviers d'actions pour les pouvoirs publics.

Euroslag - Metz, 11/11/2017

La conférence internationale Euroslag rassemble les principaux acteurs mondiaux de l'industrie des laitiers sidérurgiques. Lors de cette journée placée sous la thématique de l'économie circulaire, l'Institut a présenté sa vision de l'économie circulaire et le cadre législatif français.

COP23, Bonn, Allemagne 15-17/11/2017

L'Institut a participé à la 23ème Conférences des Parties (COP23) portant sur la mise en œuvre de la COP21, et y a présenté l'économie circulaire comme part importante dans la solution au changement climatique.

Rencontres internationales de la Responsabilité Sociale des Organisations, Casablanca, Maroc 19-21/11/2017

L'Institut est intervenu à la 4ème édition des Rencontres Internationales de la RSO, portant sur l'"Économie circulaire : solution de développement pour l'Afrique". La représentation de nombreux pays du continent africain a permis de susciter des débats passionnants sur les différentes pratiques et les spécificités de chaque région, ainsi que la recherche de pistes d'amélioration à exploiter.

Entretiens sur l'économie circulaire en Chine – Partenariats géopolitiques pour une économie circulaire

Jean-Claude Lévy, historien, géographe, journaliste, Conseiller spécial auprès de François-Michel Lambert, s'est rendu en Chine, en juillet 2017, à Pékin puis à Shanghai, notamment afin de participer les 6 et 7 juillet à une Conférence bilatérale sino-française.

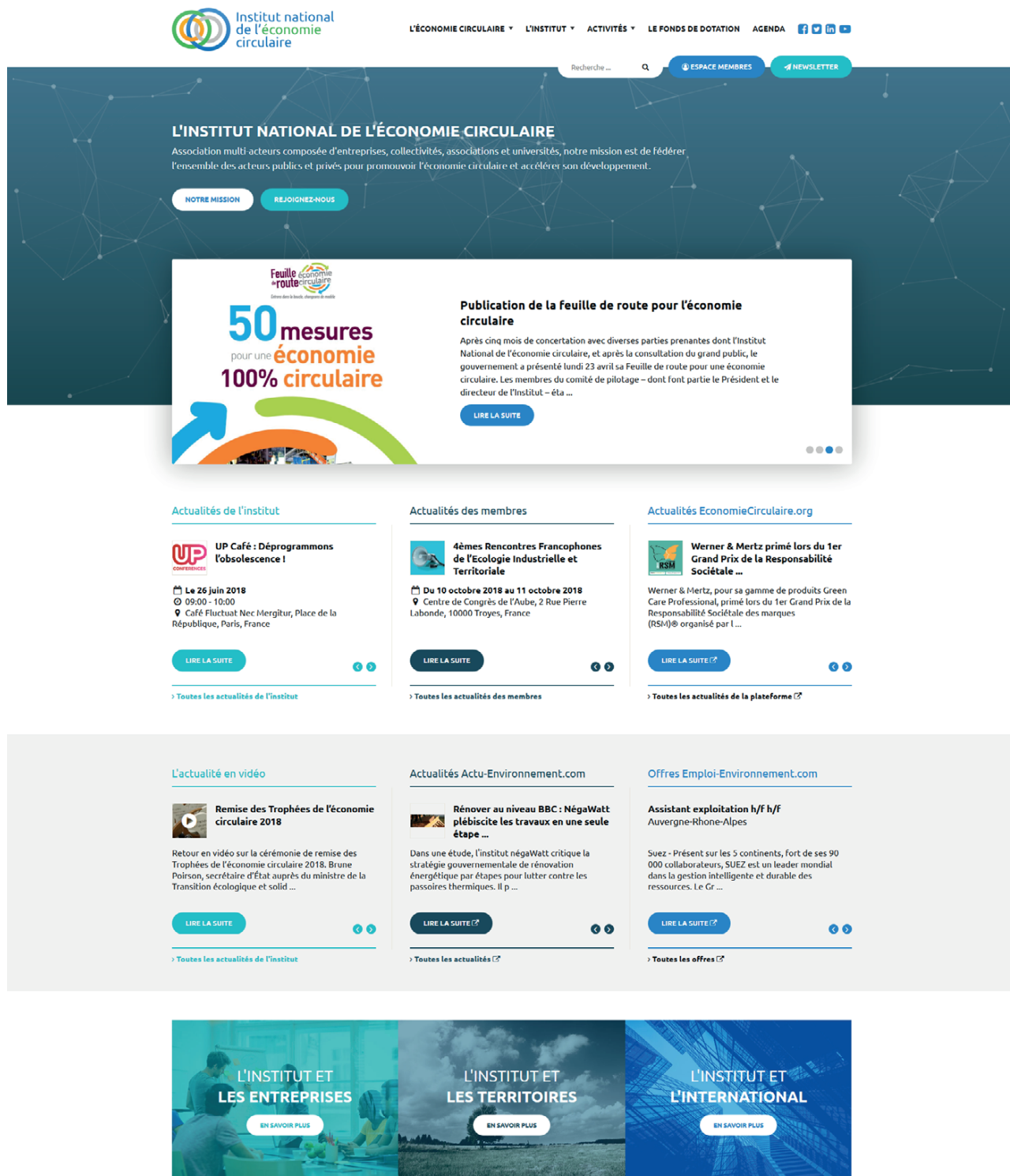
Nouveau site

Afin de faciliter la diffusion des informations phares de l'Institut et de l'ensemble de ses travaux, notre site internet a été remis au goût du jour. L'ergonomie et la navigabilité a été repensée pour offrir une expérience bien plus immersive. Cette nouvelle vitrine permet aussi à l'Institut de relayer les actualités et bonnes pratiques de ses membres avec une rubrique dédiée, afin d'entraîner d'autres acteurs par l'exemple, et de montrer aux internautes que l'économie circulaire est un modèle aussi viable qu'efficace.

Plusieurs autres rubriques ont été ajoutées, dont plusieurs rubriques fixes de fond, permettant de

renseigner les internautes sur les bases de l'économie circulaire et sa déclinaison pour les territoires et pour les entreprises. Une interface dédiée aux membres sera ouverte en 2018 afin d'offrir l'accès à l'ensemble des travaux passés de l'Institut lors des GT et commissions. Ce portail permet également de trouver les différentes données de la gouvernance de l'Institut.

Le site de l'Institut est aussi un outil qui permet de faire remonter à travers une rubrique dédiée les publications de la plateforme nationale de l'économie circulaire, qu'il anime par ailleurs. De plus, un partenariat a été construit avec Actu.Environnement afin d'élargir encore plus le cercle de diffusion.



The screenshot displays the website of the Institut National de l'Économie Circulaire. The header includes the logo and navigation links: L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, L'INSTITUT, ACTIVITÉS, LE FONDS DE DOTATION, AGENDA, and social media icons. A search bar and links for 'ESPACE MEMBRES' and 'NEWSLETTER' are also present.

The main banner features the text 'L'INSTITUT NATIONAL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE' and describes its mission as an association of multi-actors (companies, collectivities, associations, and universities) aiming to federate public and private actors to promote the circular economy and accelerate its development. Buttons for 'NOTRE MISSION' and 'REJOIGNEZ-NOUS' are provided.

A featured article titled 'Publication de la feuille de route pour l'économie circulaire' is highlighted, mentioning the '50 mesures pour une économie 100% circulaire' and the involvement of various stakeholders. A 'LIRE LA SUITE' button is included.

The page is organized into three columns of news and activities:

- Actualités de l'institut:** Includes a notice for 'UP Café : Déprogrammons l'obsolescence !' on June 26, 2018, at 09:00-10:00, held at Café Fluctuat Nec Mergitur in Paris.
- Actualités des membres:** Features the '4èmes Rencontres Francophones de l'Écologie Industrielle et Territoriale' from October 10-11, 2018, at the Centre de Congrès de l'Aube in Troyes.
- Actualités EconomieCirculaire.org:** Announces that 'Werner & Mertz' has won the 1st Grand Prix de la Responsabilité Sociétale.

Below these columns, there are sections for 'L'actualité en vidéo' (featuring the 2018 Circular Economy Awards ceremony) and 'Actualités Actu-Environnement.com' (discussing BBC's NegaWatt study on energy renovation). A section for 'Offres Emploi-Environnement.com' lists job opportunities, such as an 'Assistant exploitation h/f h/f' in Auvergne-Rhône-Alpes.

The footer contains three thematic banners: 'L'INSTITUT ET LES ENTREPRISES', 'L'INSTITUT ET LES TERRITOIRES', and 'L'INSTITUT ET L'INTERNATIONAL', each with a 'EN SAVOIR PLUS' button.

PUBLICATIONS



Étude | L'économie circulaire dans le petit cycle de l'eau : la réutilisation de ...

Les pratiques actuelles et la pression démographique sont en passe de transformer la politique de l'eau en un axe sensible de l'agenda politique général, même pour les pays oc ...

[LIRE LA SUITE](#)



Focus | Tri à la source des biodéchets

La loi sur la Transition Énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe un taux de valorisation des déchets de 65% et une réduction de mise en décharge de 50% à l'échéance ...

[LIRE LA SUITE](#)



Plaidoyer pour l'économie circulaire

Après cinq mois de concertation avec diverses parties prenantes dont l'Institut National de l'économie circulaire, et après la consultation du grand public, le gouvernement a ...

[LIRE LA SUITE](#)



Propositions de l'INEC pour la Feuille de route économie circulaire

Impliqué sur les quatre ateliers de la feuille de route économie circulaire, l'Institut national de l'économie circulaire a consolidé son positionnement au cours d'un process ...

[LIRE LA SUITE](#)



Focus | Économie circulaire et révolution numérique

L'économie circulaire vise à découpler le développement des sociétés humaines de leur impact sur l'environnement, réduisant les prélèvements de ressources naturelles et le rej ...

[LIRE LA SUITE](#)



Focus | Entre feux et sécheresses : la réutilisation des eaux usées traitées com ...

Chaque année en France, lorsque la saison estivale commence et que les touristes affluent, les nappes phréatiques, les cours d'eau et les plans d'eaux atteignent des seuils cr ...

[LIRE LA SUITE](#)

MISE EN ŒUVRE ET EXPÉRIMENTATIONS

L'Institut est un centre de recherche en politique publique opérationnel, mais dépasse aussi ces réflexions relativement théoriques pour développer des projets et formations bien plus opérationnelles. En mettant à profit ses connaissances et les observations de terrains cumulées lors de ses études, l'Institut porte ainsi une double casquette lui permettant de se poser en acteur complet et légitime. Ces travaux opérationnels sont aussi bien destinés aux élus qu'aux administrations et professionnels du privé. Ces projets deviennent donc les meilleures vitrines pour prouver aux sceptiques que l'économie circulaire est un modèle résolument durable et viable.

Métropole du Grand Paris

La première année du partenariat pluriannuel signé entre la Métropole du Grand Paris et l'Institut national de l'économie circulaire a été axée autour de trois piliers :

- les travaux du GT économie circulaire regroupant des élus métropolitains ainsi que des représentants du monde économique ;
- les travaux du G142 regroupant des binômes élus-techniciens des communes et intercommunalités de la Métropole du Grand Paris ;
- l'événement Grand Paris Circulaire qui a réuni le 5 octobre 2017 de nombreux participants, ainsi que des spécialistes nationaux et internationaux pour échanger sur la mise en œuvre de l'économie circulaire à l'échelle du Grand Paris.

Groupe de travail économie circulaire / G142

Le **Groupe de Travail Economie Circulaire (GT EC)**, qui regroupe des élus métropolitains ainsi que des représentants du monde économique, vise à créer une culture commune aux décisionnaires publics et privés du territoire sur la thématique économie circulaire, à piloter les différents projets portés par la Métropole du Grand Paris, et à construire sa stratégie d'économie circulaire.

Le programme de réunions de l'année 2017 était le suivant :

- Introduction au concept d'économie circulaire par le remanufacturing : visite du site Renault de Choisy-Le-Roi
- Les enjeux de l'économie circulaire pour les territoires
- BTP et aménagement, répondre aux enjeux de la Métropole : visite de site CEMEX
- Enclencher la coopération territoriale par les synergies inter-entreprises
- Vers le déploiement de circuits alimentaires circulaires : visite d'un site d'agriculture urbaine (Topager)
- Renouveler la logistique urbaine pour accompagner l'économie circulaire



Le **G142** regroupe les référents, élus et techniciens, des 131 communes et des 11 territoires de la Métropole. Deux demi-journées de formations ont été organisées en 2017 pour acculturer les membres de ce groupe aux enjeux de l'économie circulaire.

Événement

La Métropole du Grand Paris a coorganisé avec la ville de Paris le Grand Paris Circulaire le jeudi 5 octobre 2017 au Palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux. Cet événement s'inscrit dans la continuité des Etats Généraux de l'économie circulaire de 2015 et du Rendez-vous de l'économie circulaire de 2016.

L'Institut national de l'économie circulaire a accompagné la Métropole du Grand Paris dans l'organisation de cet événement dans le cadre de leur convention pluriannuelle d'objectifs.

Cette journée d'échanges et de débats a rassemblé plus de 650 participants - collectivités, entreprises, associations – qui agissent pour la mise en place de l'économie circulaire. Des tables rondes ont permis d'aborder les thématiques réemploi, BTP et aménagement, et engagement des métropoles, avec des intervenants internationaux. Un appel aux bonnes pratiques a permis de rassembler de nombreux projets innovants, dont les porteurs ont pu témoigner.



Programme National de Synergies Inter-entreprises

Soutenu par l'ADEME, le Ministère de la Transition écologique et solidaire, l'association Les Acteurs de l'Écologie Industrielle, ainsi que par les quatre régions participantes (Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Normandie et Nouvelle-Aquitaine), le **Programme National de Synergies Interentreprises (PNSI)** a considérablement renforcé le savoir-faire français en matière d'écologie industrielle et territoriale.

L'écologie industrielle et territoriale est un pilier essentiel de l'économie circulaire visant à renforcer la résilience des territoires via la mise en œuvre de synergies interentreprises aux bénéfices socio-économiques et environnementaux.

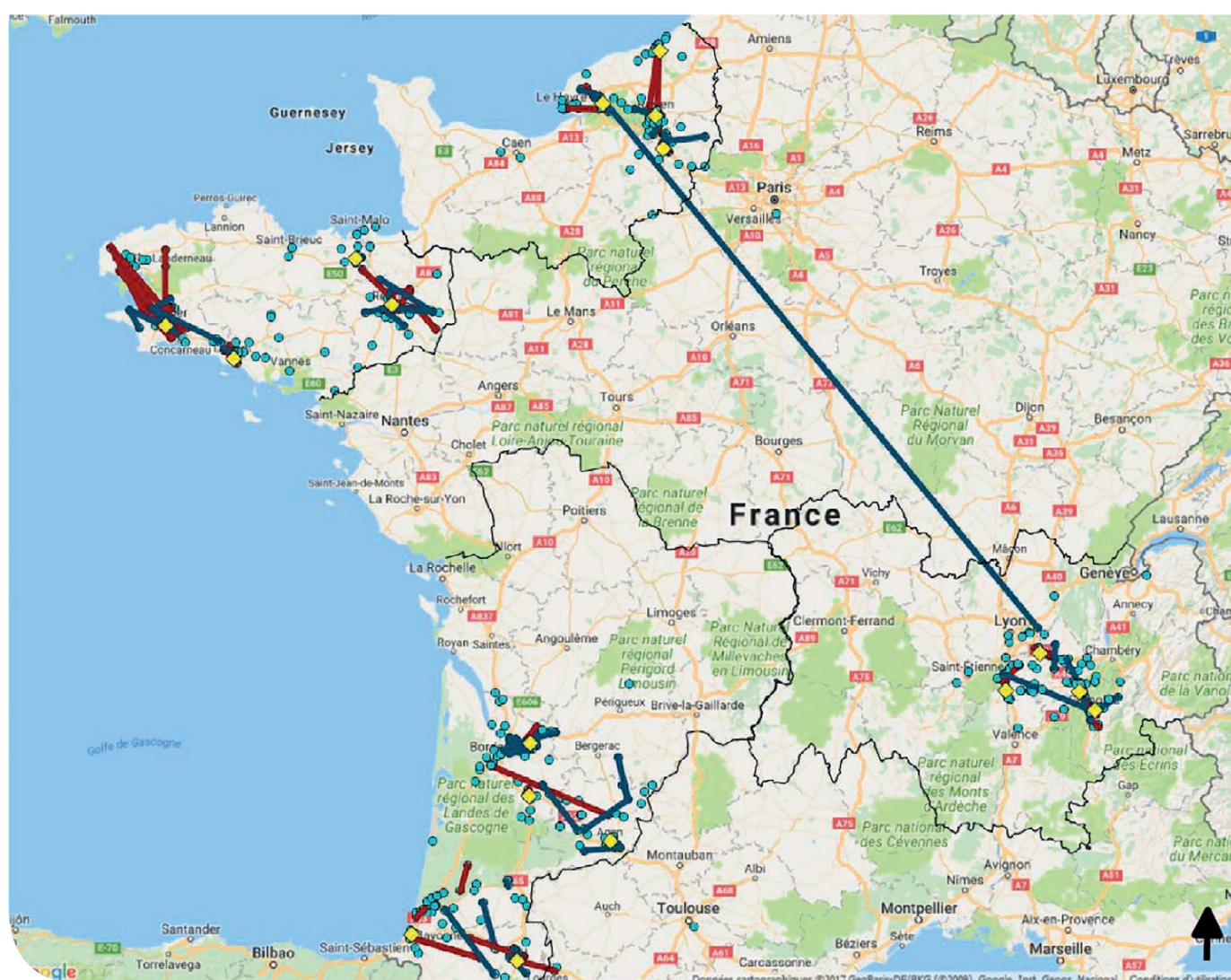
Conduit entre juin 2015 et juin 2017, le PNSI a permis de réunir près de **600 entreprises** lors de 17 ateliers menés dans les territoires. Innovant tant par sa méthode visant à répondre efficacement aux enjeux des entreprises que par son échelle de mise en œuvre, le PNSI a abouti à la concrétisation de **138 synergies interentreprises** et à la détection de nombreuses opportunités (450 synergies à l'état d'« idée » ou de « discussion »).

Plus généralement, le programme a permis d'amorcer une dynamique de coopération intersectorielle centrée sur l'optimisation des ressources sur laquelle les territoires pourront capitaliser dans les mois et années à venir.

Les principaux bénéfices socio-économiques et environnementaux des synergies du PNSI sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Bénéfices socio-économiques	Bénéfices environnementaux
• Près de 7 millions d'euros de ventes additionnelles • Plus de 500 000 euros économisés • 39 innovations techniques et sociales réalisées • Près de 120 000 euros d'investissements publics et privés générés	• Plus de 25 000 tonnes de déchets réutilisées/recyclées • 410 MWh d'énergie produite via la valorisation de déchets • 2 163 tonnes de CO₂e évitées et 2 466 tonnes de déchets détournées de la décharge • 7 840 tonnes de matières premières substituées

Coordinateur du programme, l'Institut national de l'économie circulaire a co-réalisé l'évaluation du PNSI en partenariat avec l'ADEME et l'Université de Technologie de Troyes.



Cartographie des synergies finalisées dans le cadre du PNSI

Les enseignements de cette expérimentation ambitieuse ont permis à l'Institut de développer un module de formation visant à fournir aux animateurs de territoires la méthode et les outils nécessaires à la planification et à la mise en œuvre autonome d'un programme de synergies inter-entreprises.

PERSPECTIVES 2018

Après cinq années d'existence, l'Institut recentre la stratégie de développement de ses activités autour de trois axes, en cohérence avec son cadre de référence originel.

L'INEC en France

Afin de poursuivre sa progression, l'INEC engage une **nouvelle stratégie de développement** et renforce son offre de services auprès de ses adhérents, tout en préservant son cœur d'activités originelles : réflexion, études, formations, commissions permanentes, groupes de travail, animation de contenu / plateformes numériques, colloques, tables rondes, petits-déjeuners thématiques, etc... sur l'ensemble des territoires français (continent et outre-mer).

Dans le cadre de ses travaux, l'INEC s'engage prioritairement sur les deux pôles suivants :

- Les études spécialisées et mise en œuvre
- La recherche, en se concentrant sur des sujets transversaux d'économie circulaire encore peu étudiés par d'autres acteurs

Par ailleurs, dans le cadre de la Feuille de Route Économie circulaire, l'Institut a réaffirmé sa position et celle de ses adhérents, ainsi que son leadership en la matière, auprès des cabinets ministériels de Nicolas Hulot et de Brune Poirson, en leur proposant de devenir le pilote d'un futur comité national de l'économie circulaire.

D'autre part, afin de consolider son offre et son statut, l'Institut national de l'économie circulaire a créé en son sein son propre fonds de dotation permettant ainsi la diversification des ressources financières et notamment la question de l'accroissement des fonds privés, et plus particulièrement du mécénat d'entreprises.

Pour la bonne règle et le bon fonctionnement de cette structure, ce fonds de dotation est administré par l'ensemble des membres du bureau de l'INEC, présidé par Monsieur François-Michel Lambert actuel président de l'INEC et vice présidé par Messieurs Gilles Rogers-Boutbien et Christophe Debien.

Le mécénat présente également d'autres aspects qui doivent être pris en compte, et notamment les différentes formes qu'il peut prendre : soutiens financiers mais également apports de compétences ou de services. Il permet aussi de créer un véritable échange entre les structures, et donc de sensibiliser les salariés au sein même de l'entreprise.

Le mécénat, via la création de ce fonds de dotation pour l'économie circulaire, devient alors un élément essentiel au développement de l'INEC. Il permet de soutenir son fonctionnement administratif, développer des études et la rédaction de livres blancs en interne, mais également le financement d'associations qui répondraient parfaitement à nos appels à projet dans le domaine de l'économie circulaire.

Communication

L'INEC se dote de nouveaux outils de communication pour élargir son rayonnement.

Pour plus d'efficacité et une meilleure communication avec ses membres, l'INEC a mis en place début 2018 un nouveau site internet et réalisé une « newsletter » mensuelle.

L'édition 2018 des trophées de l'économie circulaire prend de l'ampleur. Événement phare de la transition écologique, il s'agit d'une opportunité de distinguer des initiatives ou actions exemplaires, novatrices en matière d'économie circulaire, mise en œuvre depuis au moins un an et de promouvoir les structures actrices de la transition. L'appel à candidatures a été diffusé sur de nombreux médias. Les quatrièmes « Trophées de l'économie circulaire » sont remis le 30 mai 2018 à Paris, à l'Hôtel de Roquelaure par la Présidente du jury, Madame Brune Poirson, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaires et par

Monsieur François-Michel Lambert, Président de l'INEC. Cette année, six entreprises ont choisi de soutenir les trophées : VEOLIA, PAPREC, LE GROUPE LA POSTE, SARIA, GRDF et UNICEM.



Les rendez-vous de l'Économie Circulaire

L'institut poursuit en 2018 ses Rendez-vous mensuels thématiques – petit-déjeuner et afterwork.

L'INEC prépare un déploiement régional pour aller au cœur des territoires lors de 6 à 8 rendez-vous sous forme de colloques dans les métropoles régionales

L'INEC travaille à la réalisation d'une campagne de communication et d'éducation à l'économie circulaire auprès du grand public pour fin 2018 - début 2019.

Europe et Monde

La stratégie de l'INEC passe également par le développement de ses activités en Europe. En effet, l'Institut est déjà depuis plusieurs mois l'organisme français référent et partie prenante au niveau européen, de la plateforme européenne d'économie circulaire, mise en œuvre par le CESE Européen.

L'Institut a pour ambition de devenir la structure « miroir » entre la Commission Européenne et le ministère de la Transition écologique et solidaire français.

Alors que l'avenir de cette nouvelle économie se joue déjà à l'échelle européenne, il nous semble essentiel que l'INEC consolide à trois ans son rôle de leadership au niveau européen. L'idée étant de fédérer toutes les instances européennes d'économie circulaire et d'engager des réflexions communes, des voyages d'étude et des projets de green deals entre les pays.

Enfin, sur un plan international, hors frontières européennes, l'INEC participe déjà à la mise en place de plateformes économie circulaire et à la promotion de l'économie circulaire lors de colloques, conférences et tables rondes à l'étranger.

Il est de plus en plus sollicité sur des actions de conseil, en sa qualité de référent en la matière, par des instances gouvernementales désireuses de développer au sein de leur pays une feuille de route économie circulaire.

Christophe Debien

Directeur Général de l'Institut national
de l'économie circulaire



Rapport d'activités 2017

Institut National de
l'Économie Circulaire

174 rue du Temple 75003 Paris
+33 1 84 06 33 16
www.institut-economie-circulaire.fr